



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

JOURNÉE CEDIDAC 2017 DE DROIT DE L'ENTREPRISE

GOVERNANCE : DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AUX PME - ÉTAT DES LIEUX

Jeudi 23 mars 2017
8h30 - 16h45

UNIL - DORIGNY
BÂTIMENT ANTHROPOLE
AUDITOIRE 1031

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. JEAN-LUC CHENAUX / PROF. EDGAR PHILIPPIN

- 8h30** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 9h00** Introduction et bienvenue
- 9h15** **Gouvernance des sociétés : réflexions sur quelques thématiques actuelles et délicates**
Henry Peter, avocat à Lugano, *PSM Law SA*, professeur à l'Université de Genève
- 10h00** **Circulaire FINMA sur la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques et le contrôle interne des banques**
Claude Suchet, expert, *FINMA*
- 10h45** *Pause*
- 11h15** **Révision externe : rapports avec les principes de gouvernance et la gestion des risques**
Emmanuel Genequand et **Beresford Caloia**, partners, *PwC*
- 12h00** *Repas*
- 14h00** **Jurisprudence :**
Chronique de jurisprudence commerciale
Mathieu Blanc, Dr en droit, avocat à Lausanne, *Kasser Schlosser avocats*, chargé de cours à l'Université de Lausanne
Tendances jurisprudentielles en droit bancaire
Alexandre Richa, avocat à Genève, *ABR Avocats*, professeur à l'Université de Lausanne
- 14h45** *Pause*
- 15h15** **Comité d'audit et comité de risques dans le domaine bancaire**
Carlo Lombardini, avocat à Genève, *Poncet Turrettini Avocats*, professeur à l'Université de Lausanne
- 16h00** **Gouvernance des PME : enseignements et approche pratique**
Marie-Noëlle Zen-Ruffinen, avocate à Genève, *Tavernier Tschanz*, professeure à l'Université de Genève, présidente du Swiss Board Institute
- 16h45** Clôture de la journée

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Quartier Dorigny, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à l'Université de Lausanne qui peut être rejointe en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens. Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 460.– par journée et par personne (CHF 380.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation, le repas de midi et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 80.– sera facturé pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.

5. Renseignements

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 50

cedidac@unil.ch
www.cedidac.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :

- a) **prendra part** à la journée d'étude du 23 mars 2017 « Journée CEDIDAC 2017 de droit de l'entreprise »
- oui (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 460.–/personne)
 - oui (membre du Club du CEDIDAC, CHF 380.–/personne)
 - souhaite un repas végétarien
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :
- membre de soutien (personne morale) contribution : CHF 1'000.–/an au minimum
 - membre ordinaire contribution : CHF 100.–/an
 - membre étudiant ou doctorant contribution : CHF 25.–/an

*Nom	*Prénom
<hr/>	
*Profession	*Société
<hr/>	
Rue	Numéro
<hr/>	
NPA	*Ville
<hr/>	
E-mail**	Tél.
<hr/>	

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date	Signature
<hr/>	

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à retourner, dûment complété, à :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 Lausanne

ou inscription sur notre site www.cedidac.ch